



## Bulletin de liaison de l'Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Port Lazo, Boulgueff & Kérarzac

### ÉDITORIAL

Comme toujours en fin de saison il est de coutume de faire le bilan de l'année écoulée et de tirer les enseignements de ce qui a plus ou moins bien marché.

Notre association se porte bien, malgré un léger recul du nombre d'adhérents dû principalement à l'arrêt du nautisme suite à l'âge. Elle est toujours active, et le montre par l'organisation des différentes manifestations et activités tout au long de l'année.

L'amicale vous a proposé:

- 6 ateliers qui suivant les thèmes, attirent plus ou moins de monde avec une moyenne de 20 participants et des pics à plus de 50.
- 4 sorties en mer dont un pique-nique à St Riom avec nos amis de l'APP de Paimpol, une pêche à pied, une sortie sur 2 jours (qui malheureusement cette année n'a pas retenu votre attention).
- La galette
- Le vide Bateau jumelé avec l'exposition d'artistes locaux qui rencontre un franc succès avec plus de 300 visiteurs/jour.
- La fête de la mer qui cette année s'est déroulée dans des conditions météo compliquées, qui ne nous ont pas permis de proposer les balades en mer (mer formée et vent force 7). Cela n'a pas empêché nos cinquante bénévoles de servir les repas, faire déguster les huîtres, proposer le panier de la mer, et au public de déguster une bonne crêpe, participer à la loterie pour remporter un homard, écouter le groupe les Vénus du matelot et du corsaire Sir Williams qui nous ont enchantés de leurs chants bretons. Pour les plus petits divers jeux étaient proposés sans oublier la démonstration des chiens de sauvetage et pour clôturer la journée le tirage de la loterie avec ses nombreux lots.
- Participation au festival de chants marins (60 bénévoles ont répondu présent)

**Notre Assemblée Générale 2026 aura lieu le samedi 10 janvier à 16h00 salle du conseil municipal de Plouézec. Vous trouverez la convocation page 11.**

**Nous partagerons la traditionnelle galette  
le samedi 24 janvier à 16h00 salle Ostréa.  
Modalités d'inscription page 2**

- L'amicale était présente, également, au forum des associations.

De plus, n'oubliez pas que nous vous représentons au conseil portuaire qui se tient en janvier si vous avez des questions n'hésitez pas à nous les faire parvenir.

Tout cela grâce à tous les bénévoles, aux administrateurs qui font un boulot formidable, pas toujours dans les meilleures conditions, alors un grand merci à vous.

Je ne sais pas pour vous comment a été votre saison de pêche et si vous faites le même constat que moi, mais je m'aperçois que d'année en année les prises se font de plus en plus rares suivant les espèces recherchées, à qui la faute ? Certains mettent en cause le réchauffement climatique, d'autres la surpêche des pros (bateau usine), le fait qu'il y a de plus en plus de cétaqués et de thons, d'autres la mise en place d'éoliennes sans oublier les mesures prises par les différentes instances européennes et françaises. UN article en page 3 tente de faire point sur ces régles actuelles et à venir en 2026.

Mes souhaits pour la nouvelle année qui approche sont que par notre exemple, notre dynamisme, notre expérience et notre comportement, nous encourageons tous les acteurs de la pêche en mer afin de permettre de stabiliser puis améliorer l'état du milieu maritime, pour que les générations à venir puissent continuer à bénéficier d'une mer riche et accessible à tous.

Bonne année poissonneuse, bon vent et mer belle.

Président APPPLBK

Gérard Gourdet

### Galette des rois 2026

**Nous avons le plaisir de vous inviter, avec votre conjoint(e), à partager notre galette des rois le samedi 24 janvier à 16h00 Salle Ostréac  
Inscription obligatoire auprès de : Michel ROUX 06.14.40.78.18 ou  
michelroux.appplbk@gmail.com**



**Il suffit de faire le tour du quartier  
pour trouver vos conseillers immobilier iad**

Béatrice Le Bescond  
06 73 83 25 35

Michael Suess  
06 06 45 12 42

Isabelle Delagrée  
06 34 39 37 71

**in**  
ia  
QUALITÉ DE SERVICE

# Règles de Pêche 2026

## - Mesures déjà appliquées en 2025

- Pour le bar zone CIEM 7\* Du 1er février 2025 au 31 mars 2025 : la détention à bord, le transbordement, le transfert ou le débarquement de bar capturé dans les eaux de la zone économique européenne bordant les côtes françaises au nord du parallèle 48° sont interdits. Seule la pêche à la canne ou à la ligne à la main suivie d'un relâcher est autorisée dans cette zone, y compris depuis la côte. Du 1er janvier au 31 janvier 2025 et du 1er avril 2025 au 31 décembre 2025 : pas plus de deux spécimens de bar ne peuvent être capturés et détenus par pêcheur et par jour, y compris depuis la côte. La pêche de bar à l'aide de filets fixes est interdite.

- Pour le lieu jaune en zones CIEM 7\* et CIEM 8 fixe que chaque pêcheur de loisir ne peut capturer et détenir que 2 spécimens par jour, et interdit toute capture du 1er janvier au 30 avril. La taille minimale de capture est uniformisée à 42 cm.

- Une autre mesure concerne la pêche de loisir du thon rouge arrêté du 26 mars 2025 précise les conditions d'exercice pour 2025, dont la période d'autorisation, le quota loisir (67 tonnes pour France) et l'obligation de bagues de marquage

- Pour le Homard la taille passe de 8,7 à 9 cm.

## Mesures à venir 2026 et déclaration des prises

- Un règlement européen Règlement (UE) 2023/2842 sur le contrôle des pêches prévoit un enregistrement obligatoire des pêcheurs de loisir et la déclaration obligatoire de certaines captures à partir du 10 janvier 2026.

- L'arrêté, paru au JO du 3 décembre 2025 précise que pour la zone CIEM7\* le bar, le lieu jaune, la dorade rose & le thon rouge sont concernés.

- Cette déclaration devra se faire « via une plateforme numérique », avec renseignement de l'espèce, du lieu, du poids, du type de pêche, de l'engin utilisé.

## Objectifs annoncés:

- Améliorer la connaissance des prélèvements de la pêche de loisir, qui jusqu'à maintenant était peu documentée.

- Garantir une gestion plus durable des ressources halieutiques en renforçant l'équitable pêche professionnelle et loisir.

Cette dernière mesure fait couler beaucoup d'encre et fait beaucoup réagir, et cela n'est pas fini malheureusement on commence déjà à entendre des bruits de couloir concernant le maquereau. Il en ressort que les contraintes ne sont pas équitablement réparties au regard de la pêche professionnelle.

Est-ce que cette nouvelle mesure va changer quelque chose, je vous laisse le soin de vous faire votre propre opinion et vous propose de nous retrouver **samedi 31 janvier** lors de notre atelier pour partager sur le sujet et notamment comment mettre en place l'application REC FISHING qui devrait d'ici là être accessible.

\* La zone CIEM 7 est celle qui nous concerne en manche

## Remise de chèque à la SNSM

Le 3 novembre l'Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Port Lazo Boulguef & Kérarzac a remis un chèque de 500€ à la station SNSM de Loguivy de la Mer. Rencontre sympathique en présence des représentants de la municipalité au cours de laquelle nous avons fait la connaissance d'Yvon Guyomar, le nouveau président de la station.



## REPAS DES BENEVOLES -

Le vendredi 29 août dernier au soir, l'Ostréa s'est pomponnée pour la venue d'une soixantaine de personnes : c'était le traditionnel repas des bénévoles de la Fête de la Mer et du Festival Du Chant de Marin. L'apéritif d'accueil a permis de joyeuses retrouvailles et en plat principal, une délicieuse paëlla a regroupé les convives attablés par affinité ou... par hasard. Notre président a adressé ses chaleureux remerciements à tous les bénévoles présents ou absents, rappelant que « sans bénévoles, pas de Fête de la Mer ». Puis il a fait office avec efficacité de chef d'orchestre troquant, au cours de la soirée, son costume d'organisateur pour celui de Gérard-cuisinier, puis de Gérard-serveur, Gérard-plongeur et Gérard-homme-de-ménage. Sans oublier son rôle de Gégé-animateur-de-soirée pour le plus grand plaisir de tous. Rendez-vous a été pris avec nos fidèles ou nouveaux bénévoles pour la Fête de la Mer de l'an prochain.



## Atelier pêche à la palourde



25 personnes étaient réunies sur le parking de Kérarzac pour participer à cette sortie autour de Michel Brosset. Dans une ambiance chaleureuse, l'association a distribué à chacun un pied à coulisse pour vérifier la taille des palourdes.

Nous avons fait un inventaire des outils apportés par les pêcheurs avec un rappel de la réglementation.

Une fois arrivé sur zone, Michel a

montré aux novices et même aux initiés, les zones de zostère, protégées, puis comment repérer les coquillages enfouis. Chacun est parti butiner sur l'estran.

La pêche a été fructueuse pour tout le monde.

Sur le retour, après avoir partagé des idées de recettes, nous nous sommes quittés (es) avec le ressenti d'avoir partagé un très agréable moment.

À une prochaine



## Fête de la mer 2025



La Fête de la Mer, organisée par notre association, s'est déroulée comme d'habitude à Port-Lazo le 06 juillet. Ce qui était moins habituel, ce jour-là, c'était la météo : du vent, de la pluie en quantités. Pourtant, cela n'a pas arrêté la majorité de nos habitués comme des gens de passage. En effet, 232 repas ont été servis sans parler de la ruée sur

les crêpes et les galettes, à l'heure du goûter.

Les différentes animations, à l'exception des balades en





mer, ont bien eu lieu faisant la joie des plus petits comme des grands. Musicalement, le groupe « Les Vénus du Matelot » ainsi que Sir William ont offert au public - et aux éléments - leurs meilleurs refrains. Le vent dans la voile du chapiteau se joignait d'ailleurs, de temps (plus vieux) à autre, à la mélodie.


N'oublions surtout pas nos fidèles bénévoles qui ont assuré le service de l'installation au démontage, celui-ci sous une quasi tempête. Malgré la météo peu clémente, l'organisation bien huilée – et donc ce jour-là mouillée - a permis que cette Fête de la Mer soit une fête ! Merci à toutes et tous ; le prochain rendez-vous est fixé au dimanche 09 août 2026.

Faites-le savoir à toutes et tous, sauf au vent et à la pluie !



**L'OST PIC**

**CREPERIE 02 96 20 32 49**



## Atelier fumage et cuisine

Plus de cinquante personnes sont venues, ce samedi 29 novembre, assister à notre dernier atelier de l'année.

Cet atelier avait pour but de nous permettre d'appréhender les techniques de fumage à froid et à chaud, ainsi que les bonnes manières pour lever les filets de poissons. L'ensemble des participants était très attentif aux indications fournies par Michel Harouard et Jean Quinquis, des animateurs compétents en la matière, qui ont pu répondre aux nombreuses questions après leur présentation.

Pour finir l'atelier de façon conviviale, et après la technique voir la pratique, nous avons pu déguster de savoureux exemples de l'utilisation de la pêche et du fumage.

En effet, nous nous sommes régalés avec :

- Saumon fumé
- Maquereaux fumés
- Magret de canard fumé
- Soupe de poisson
- Pâté de poisson
- Rillettes de poisson

Et encore bien d'autres préparations, toutes aussi délicieuses les unes que les autres.

La présentation et les recettes sont téléchargeables sur: le site de l'Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Port Lazo Boulguef & Kérazzic

<http://pecheurs-plaisanciers-plbk.fr/LES%20BONNES%20RECETTES.html>



# Intermarché

Super



## Remontée de la rivière du Trieux

Inutile d'aller bien loin pour profiter des magnifiques paysages de notre littoral. Le vendredi 5 septembre l'APP a organisé sa traditionnelle remontée de Trieux. Partir avec le flot pour accéder aux écluses ouvrant les portes de Pontrieux reste toujours une balade exceptionnelle, le passage mer rivière réserve toujours un somptueux spectacle riche de petites surprises à qui sait observer le rivage qui défile. Deux bateaux ont effectué le petit périple, Gégé le Capitaine de notre association à bord du Meliwann accompagné de Jean-Louis à la barre du Robinson. Comme à son habitude la première escale a lieu à Lézardrieux. Amarrés au ponton les deux équipages ont «cassé une petite croute» en attendant la renverse pour bénéficier d'un bon courant pour remonter la rivière. Une fois

encore la promenade entre les méandres de cette rivière nous a offert un superbe spectacle de nature verdoyante. Après la deuxième escale à l'écluse, les deux bateaux ont amarré sur les pontons du port de plaisance



de Pontrieux où ils ont retrouvé tous ceux qui ont préféré la route terrestre à la maritime. Après un petit pot de l'amitié sur le bord des quais tout le monde s'est retrouvé au bistrot du Trieux pour déguster le couscous de Lëila, une grande tablée de vingt-cinq personnes dans une ambiance chaleureuse. Le lendemain retour vers Plouézec avec le jusant et une mer un peu agitée par une brise de vent d'Est dans le Ferlas. Une belle sortie, dommage qu'il n'y ait eu que deux bateaux à faire route, pour la prochaine édition n'hésitez pas à vous y associer avec votre propre bateau ou comme coéquipier, vraiment on ne se lasse pas de ce bon moment...



Jean-Louis

## Les Récifs artificiels de Port Lazo : Fin .... Et suites

Vers un observatoire local et participatif des écosystèmes ultra côtiers.

Après trois ans d'observations sur le site considéré comme un «laboratoire vivant», les objectifs scientifiques et pédagogiques de cette immersion expérimentale ont été atteints

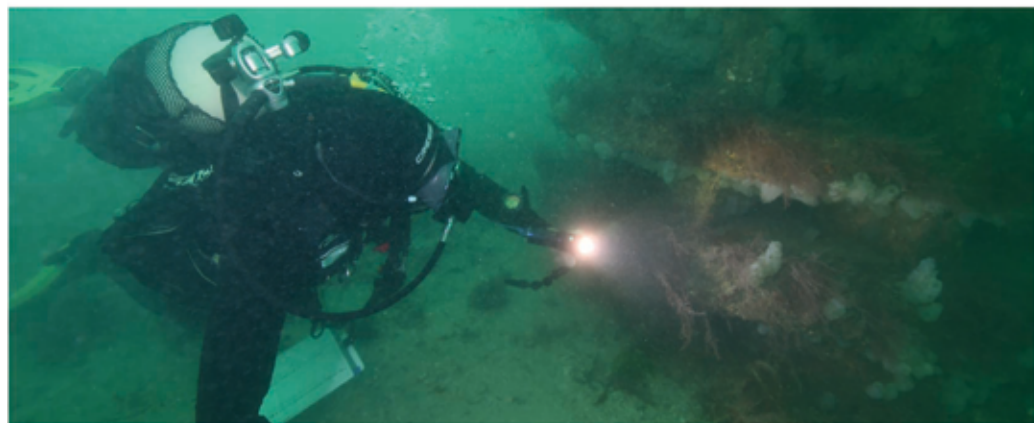
La demande de prolongation de l'AOT repose sur les points suivants :

- La poursuite des observations en sciences participatives pendant trois ans qui permettront une connaissance de l'évolution de la biodiversité sur le site et son environnement naturel avec un recueil de données et le suivi du MNHN de Dinard sur une période plus longue et donc plus significative de l'effet -récifs.

- La reconnaissance du site comme support pour la formation de nouveaux plongeurs en sciences participatives. Le Narco CLUB a organisé 12 plongées (2 en automne et 2 au printemps pendant trois ans ). Cela a nécessité l'intégration de nouveaux plongeurs. Près de 40 plongeurs ont ainsi été formés. La poursuite des plongées valoriserait l'expertise acquise en proposant des formations et des expériences de familiarisation à une démarche de sciences participatives. De l'avis même des plongeurs, cette expérience fait évoluer leur approche de la plongée vers des observations plus ciblées sur la grande diversité du monde sous-marin.

- La possibilité d'ouvrir sur demande spécifique, le site en plongée à d'autres programmes scientifiques et participatifs et à terme d'exploiter ce site comme pôle d'observation participatif de l'évolution de la biodiversité locale. Une observation dans le temps sur un même site conçu avec des habitats stables, variés et spécifiques et selon un même protocole scientifique permettrait de sensibiliser les citoyens aux effets éventuels des changements de la mer sur les écosystèmes côtiers.

C'est cette approche scientifique et citoyenne que nous entendons valoriser en développant un projet qui ferait des récifs artificiels à petite échelle «des sentinelles du changement», dans une démarche originale, locale, associative et participative



## **Convocation AG 2026**

**Les adhérents de l'Amicale des Plaisanciers de Port Lazo, Boulgueff & Kérarzac sont invités à participer à l'assemblée générale le samedi 10 janvier à 16 h 00 salle du conseil municipal à Plouézec**

Ordre du jour :

Rapports moral et financier

Renouvellement du tiers sortant

Cotisations 2027

Programme des activités 2026

Questions diverses

A la fin de l'assemblée générale nous partagerons le verre de l'amitié.

Cette annonce vaut convocation

Conformément aux statuts, seuls les membres actifs à jour de leur cotisation peuvent voter. En cas d'indisponibilité ils peuvent donner pouvoir à un autre membre actif en transmettant les renseignements ci-dessous par courrier ou par courriel au président et à la personne à qui ils donnent mandat.

Le président G. GOURDET (0678773848/ gerardgourdet22@gmail.com)

Je soussigné:

Donne pouvoir à

Membre de l'APPPLBK pour me représenter et voter en mes lieu et place lors de l'assemblée générale du 10 janvier 2026.

Signature et N° de Tel (pour contrôle éventuel)

**POMPES FUNEBRES**

*Vannier Legrand*

**POMPES FUNEBRES VANNIER LEGRAND**

**2 rue Yves Le Bitter - 22470 Plouézec**

## **ACTIVITES 2026**

### **Janvier**

Samedi 10, 16h00 salle du conseil municipal: Assemblée Générale.

Samedi 24, 16h00 salle Ostréa : Galette.

Samedi 31, 14h00 salle du conseil: Nouvelle réglementation de la pêche de loisir et déclarations des prises.

### **Février**

Samedi 28, 14h00 salle Run David: Atelier techniques de pêche à la canne

### **Mars**

Samedi 28, 14h00 salle Run David: Atelier montage de lignes

### **Avril**

Lundi 6, toute la journée à la mairie: Vide bateau et  
Exposition des artistes locaux

Samedi 25, 14h00 salle du conseil: Atelier découvrir les algues

Mercredi 29, toute la journée: Voyage

### **Mai**

Sortie en mer et barbecue

### **Juin**

Sortie en mer et barbecue

### **Juillet**

Sortie en mer et barbecue

### **Aout**

Dimanche 9, Fête de la Mer à Port Lazo

Sortie en mer et barbecue

### **Septembre**

Sortie en mer sur deux jours

### **31 Octobre & 28 Novembre**

14h00, Salle du foyer: Atelier

*Ce planning d'activité évoluera bien sur et sera complété au cours de l'année à venir. Les informations seront diffusées par les canaux habituels, et accessibles sur le site <http://pecheurs-plaisanciers-plbk.fr/>*